



Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11 OCT. 2022

ID : 085-200023778-20221006-DL_2022_07_07-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"**

Séance du 6 octobre 2022

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 36

DELIBERATION
n° 2022 - 07 - 07

L'an deux mille vingt-deux, le 6 octobre, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 27 septembre, s'est réuni au Golf du Pays de Saint Gilles à L'Aiguillon sur Vie, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAudeau, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Jean-Pierre STEPHANO, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Patricia ROUVREAU, Catherine GALAND, Christine BERNARD, Dominique SIONNEAU, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Béatrice JUSTIN, Jérôme MESNARD, Evelyne CHAUVEL.

Pouvoirs : Céline DELOMME à Dominique MALARY / Jean-Baptiste RABINIAUX à Frédéric FOUQUET / Patricia ROUVREAU à Thierry FAVREAU / Catherine GALAND à Philippe MOREAU / Christine BERNARD à Laurent DURANTEAU / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Denise RENAUD à François BLANCHET / Thomas PERROCHEAU à Nicole BOULINEAU / Evelyne CHAUVEL à Christine CRESTOIS.

Jean SOYER est désigné secrétaire de séance.

Décisions modificatives

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Les membres du Conseil Communautaire sont informés qu'afin d'exécuter les décisions prises depuis le vote du budget, il est nécessaire d'adopter une décision modificative n° 2 pour le Budget Principal et n° 1 pour les budgets annexes ASSAINISSEMENT REGIE et REOMI.

Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre/Article	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
011 - Charges à caractère général		873 251,83 €	686 600,00 €	1 559 851,83 €	
60621 - combustibles		125 150,00 €	25 000,00 €	150 150,00 €	Hausse de 26% du prix du gaz
611 - contrats de prestations de services	815	392 900,00 €	15 000,00 €	407 900,00 €	facture GILLOBUS de 12/2021 (refacturée à ST GILLES)
6125 - crédit-bail immobilier	111	251 501,83 €	25 000,00 €	276 501,83 €	Progression de l'EURIBOR utilisé pour le calcul des échéances (-0,570% au 1/1 et 0,518% au 25/8)
6132 - location immobilière	111	20 000,00 €	6 000,00 €	26 000,00 €	location pour gendarmes et pompiers saisonniers
6188 - autres frais divers	524	700,00 €	30 500,00 €	31 200,00 €	alimentation électrique du terrain de grand rassemblement des gens du voyage
6226 - honoraires	020	25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	mise en place d'actions suite à l'audit de la qualité de vie au travail
6283 - frais de nettoyage des locaux	020	58 000,00 €	30 000,00 €	88 000,00 €	agrandissement du CTI
6284 - redevance pour services rendus	822	- €	9 700,00 €	9 700,00 €	redavance GEO VENDEE pour la gérance du PCRS
62878 - remboursement de frais à d'autres organismes	252	- €	520 400,00 €	520 400,00 €	remboursement à la REGION des frais d'organisation des transports scolaires 4 mois
012 - charges de personnel		139 268,00 €	43 600,00 €	182 868,00 €	
6218 - autres personnel extérieur	314	50 250,00 €	18 750,00 €	69 000,00 €	intermittents du spectacles LA BALISE
64131 - rémunération du personnel non titulaire	314	89 018,00 €	24 850,00 €	113 868,00 €	recrutement régisseur salle de spectacles
65 - Autres charges de gestion courante		2 621 642,00 €	733 675,00 €	3 355 317,00 €	
65731 - subvention de fonctionnement -ETAT	22	- €	13 200,00 €	13 200,00 €	Participation versée aux collèges publics au titre des séjours pédagogiques
657362 - Participation versée au CIAS	520	2 601 642,00 €	724 475,00 €	3 326 117,00 €	Prise en charge du déficit prévisionnel du CIAS (BS 2022 361 600 € + DM1 2022 362 875 €)
6574 - subvention de fonctionnement - ASSOCIATIONS	22	- €	16 000,00 €	16 000,00 €	Participation versée aux collèges privés au titre des séjours pédagogiques
6574 - subvention de fonctionnement - ASSOCIATIONS	70	20 000,00 €	-20 000,00 €	0,00 €	Participation versée à HABITAT et HUMANISME désormais effectuée par le CIAS
66 - Charges financières		150 805,00 €	5 000,00 €	155 805,00 €	
66111 - intérêts réglés à échéance		150 805,00 €	5 000,00 €	155 805,00 €	Progression des taux d'intérêts
67 - Charges exceptionnelles		1 000,00 €	29 675,00 €	30 675,00 €	
673 - titres annulés sur exercices antérieurs	111	- €	17 700,00 €	17 700,00 €	remboursement à GROUPAMA d'indemnités versées par AUXFIP (litige travaux gendarmerie)
678 - autres charges exceptionnelles	421/64	1 000,00 €	11 975,00 €	12 975,00 €	Régularisation d'écritures de 2021 (crèches et ALSH)
014 - Atténuation de produits		4 045 000,00 €	27 235,00 €	4 072 235,00 €	
739211 - Attribution de Compensation	020	3 620 000,00 €	3 235,00 €	3 623 235,00 €	Régularisation du versement à la commune de Brétignolles Sur Mer de 2021
739212 - Dotation de Solidarité Communautaire	020	425 000,00 €	24 000,00 €	449 000,00 €	Indemnisation du terrain mis à disposition pour le terrain de grands passages des gens du voyage
023 - Virement à la section d'investissement		793 993,39 €	-550 415,00 €	243 578,39 €	
023 - Virement à la section d'investissement	01	793 993,39 €	-550 415,00 €	243 578,39 €	diminution de l'autofinancement afin de prendre en charge les nouvelles dépenses
TOTAL			975 370,00 €		

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11 OCT. 2022

ID : 085-200023778-20221006-DL_2022_07_07-DE

Chapitre/Article	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
042 - Opérations d'ordre de section à section		- €	16 000,00 €	16 000,00 €	
722 - production immobilisée	020/524	- €	16 000,00 €	16 000,00 €	travaux en régie au siège et au CTI et aires d'accueil des gens du voyage
70 - produits des services, du domaine et ventes diverses		- €	114 000,00 €	114 000,00 €	
70388 - autres redevances et recettes diverses	411	- €	6 000,00 €	6 000,00 €	redevances versées par le Lycée pour l'utilisation de la salle de sports
70688 - autres prestations de services	815/96	- €	13 000,00 €	13 000,00 €	recettes de la vente des billets GILOBUS (4 000€) et commission SNCF (9 000€)
70841 - mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes, CIAS	520	- €	80 000,00 €	80 000,00 €	Refacturation au CIAS du personnel des services ressources sur 4 mois
70875 - remboursement de frais par les communes membres du GFP	815	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	Refacturation à la commune de ST GILLES de la facture GILOBUS de 12/2021
74 - dotations et participations		108 000,00 €	667 110,00 €	775 110,00 €	
74718 - participation autres -ETAT	020	73 000,00 €	15 000,00 €	88 000,00 €	participation versée par l'ETAT pour l'emploi d'apprentis
74718 - participation autres -ETAT	413	- €	6 000,00 €	6 000,00 €	participation de l'Académie de Nantes au titre des actions "Aisance aquatique)
74818 - participation autres -ETAT	92	- €	12 900,00 €	12 900,00 €	participation de la DRAFF (Dir Rég Alim Agri et Forêt) à la réalisation du PAT (Projet Alimentaire Territorial)
7472 - participation REGION	252	35 000,00 €	587 410,00 €	622 410,00 €	Participation de la REGION à la prise en charge de la compétence mobilités (convention de transfert 4/10)
7472 - participation REGION	830	- €	34 700,00 €	34 700,00 €	Participation de la REGION à l'étude sur la qualité de l'air
7473 - participation du DEPARTEMENT	830	- €	11 100,00 €	11 100,00 €	Participation du département au titre des espaces naturels sensibles de la dune de Jaunay et de la Sauzaie, de la Gachère et du Grand Bec
77 - produits exceptionnels		43 000,00 €	144 660,00 €	187 660,00 €	
7788 - produits exceptionnels divers	111	40 000,00 €	26 900,00 €	66 900,00 €	remboursement par AUXFIP des désordres subis sur les travaux de la gendarmerie (66 929,03€)
7788 - produits exceptionnels divers	413	3 000,00 €	9 060,00 €	12 060,00 €	remboursement par l'assurance des bacs tampons et autres sinistres
7788 - produits exceptionnels divers	64/421	- €	105 500,00 €	105 500,00 €	régularisation de dépenses provisionnées à tort sur 2021
7788 - produits exceptionnels divers	822	- €	3 200,00 €	3 200,00 €	remboursements de sinistres subis sur les pistes cyclables
78 - reprises sur amortissements et provisions		- €	33 600,00 €	33 600,00 €	
7815 - reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	020	- €	33 600,00 €	33 600,00 €	ajustement de la provision au titre du compte épargne temps des agents (CET)
TOTAL			975 370,00 €		

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11 OCT. 2022

ID : 085-200023778-20221006-DL_2022_07_07-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre/Article	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
040 - Opérations d'ordre de section à section		- €	16 000,00 €	16 000,00 €	
2135 - Installations gles, agencés, aménagements des constructions	020/524	- €	16 000,00 €	16 000,00 €	travaux en régie au siège et au CTI et aires d'accueil des gens du voyage
204 - Subventions d'équipement versées		980 997,00 €	406 510,00 €	1 387 507,00 €	
20421 - Biens mobiliers, matériels et études	020	128 920,00 €	2 910,00 €	131 830,00 €	Ajustement de l'enveloppe des aides versées aux entreprises dans le cadre du plan de relance départemental
20421 - Biens mobiliers, matériels et études	92	- €	3 600,00 €	3 600,00 €	Aide accordée aux agriculteurs pour l'acquisition de matériels de fumigation pour lutter contre la prolifération de taupes
20422 - bâtiments et installations	70	852 077,00 €	400 000,00 €	1 252 077,00 €	Aides versées dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et l'aide à l'accession
21 - Immobilisations corporelles		115 315,00 €	73 705,00 €	189 020,00 €	
2183 - matériel de bureau et informatique	020	103 525,00 €	30 000,00 €	133 525,00 €	ajustement des crédits aux besoins en matériel informatique (PC, switches, copieurs...)
2188 - autres immobilisations corporelles	833	11 790,00 €	43 705,00 €	55 495,00 €	acquisition d'un drone subventionné à 80% par LEADER
23 - Immobilisations en cours		76 500,00 €	3 000,00 €	79 500,00 €	
2313 - immobilisations en cours - constructions	94	76 500,00 €	3 000,00 €	79 500,00 €	Ajustement des crédits relatifs à la restructuration et extension du restaurant au Moulin des Gourmands afin de prendre en charge les avenants et révisions de prix
OPE 111 - Extension siège administratif		1 100 500,00 €	-400 000,00 €	700 500,00 €	
2313 - immobilisations en cours - construction	020	1 100 500,00 €	-400 000,00 €	700 500,00 €	ajustement des crédits de paiement 2022 aux besoins
OPE 200 - Moulin des gourmands		- €	88 000,00 €	88 000,00 €	
2135 - Installations gles, agencés, aménagements des constructions	95	- €	88 000,00 €	88 000,00 €	changement de l'arbre principal du moulin (subventionné à 50% ETAT et OTI)
OPE 303 - Multiplexe aquatique et salle de spectacles		- €	37 000,00 €	37 000,00 €	
2184 - mobilier	413	- €	37 000,00 €	37 000,00 €	bome d'accueil du multiplexe aquatique
OPE 405- Equipements annexes au lycée		363 500,00 €	100 000,00 €	463 500,00 €	
2315 - immobilisations en cours - installations, mat et outillage techniques	411	363 500,00 €	100 000,00 €	463 500,00 €	Aménagement des abords du lycée - crédits complémentaires pour la prise en charge des révisions de prix
OPE 501 - Multi accueil multi sites		466,00 €	38 350,00 €	38 816,00 €	
2184 - mobilier	64	106,00 €	3 450,00 €	3 556,00 €	bureau pour la directrice du multi accueil de Brétignolles (subventionné par la CAF à 40%)
2313 - immobilisations en cours - construction	64	360,00 €	34 900,00 €	35 260,00 €	extension du garage du multi accueil de Brétignolles (subventionné par la CAF à 40%)
OPE 711 - Travaux de défense contre la mer - Enrochements		294 145,00 €	-100 000,00 €	194 145,00 €	
204113 - subvention d'équipement à l'ETAT projets d'infrastructure d'intérêt national	833	294 145,00 €	-100 000,00 €	194 145,00 €	ajustement des crédits aux besoins
OPE 720 - EAUX PLUVIALES		1 554 672,00 €	100 000,00 €		
2315 - immobilisations en cours - Installations matériel et outillage techniques	811	1 554 672,00 €	100 000,00 €		Ajustement des crédits de paiements de l'exercice 2022 pour les travaux d'eaux pluviales
4541 - Travaux effectués d'office pour le compte de tiers		294 145,00 €	-100 000,00 €		
45414 - travaux de défense contre la mer - Enrochements	833	294 145,00 €	-100 000,00 €		ajustement des crédits aux besoins
TOTAL			262 565,00 €		

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11 OCT. 2022

ID : 085-200023778-20221006-DL_2022_07_07-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre/Article	Fonction	Montant Budget 2022	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
02 - Virement de la section de fonctionnement		793 993,39 €	-550 415,00 €	243 578,39 €	
021 - virement de la section de fonctionnement	01	793 993,39 €	-550 415,00 €	243 578,39 €	diminution de l'autofinancement
10 - Dotations, fonds et réserves		18 495,00 €	- 30 980,00 €	- 12 485,00 €	
10222 - FCTVA	64	18 495,00 €	-30 980,00 €	-12 485,00 €	FCTVA sur travaux au multi accueil
13 - Subventions d'investissement		- €	73 894,00 €	73 894,00 €	
1317 - Subvention Budget communautaire et fonds structurels		- €	29 136,00 €	29 136,00 €	subvention LEADER pour l'achat du drone
1313 - Subvention du DEPARTEMENT	95	- €	16 440,00 €	16 440,00 €	Subvention attribuée par le Département et l'OTI pour le changement de l'arbre du moulin
1318 - Subvention AUTRES	95	- €	28 318,00 €	28 318,00 €	
16 - emprunts et dettes assimilées		3 383 585,72 €	870 066,00 €	4 253 651,72 €	
1641 - emprunts en euros	01	3 383 585,72 €	870 066,00 €	4 253 651,72 €	Prise en charge des nouveaux crédits par l'ajustement du montant du prêt
4542 - Travaux effectués d'office pour le compte de tiers		294 145,00 €	- 100 000,00 €	194 145,00 €	
45424 - travaux de défenses contre la mer - Enrochements	833	294 145,00 €	-100 000,00 €	194 145,00 €	Prise en charge des nouveaux crédits par l'ajustement du montant du prêt
TOTAL			262 565,00 €		

BUDGET ANNEXE REOMI

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre/Article	Montant Budget 2022	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
011 - Charges à caractère général	904 000,00 €	199 795,00 €	1 103 795,00 €	
6061 - fournitures non stockables	4 000,00 €	4 000,00 €	8 000,00 €	prise en compte de la hausse du coût de l'électricité
6066 - carburants	425 000,00 €	70 000,00 €	495 000,00 €	l'augmentation du prix du litre de gazoil impose un ajustement des crédits pour 2022
615551 - entretien du matériel roulant	475 000,00 €	125 795,00 €	600 795,00 €	poste entretien des véhicules en hausse avec le vieillissement du parc
012 - charges de personnel	- €	- €	- €	
			0,00 €	
			0,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	4 003 000,00 €	- 141 800,00 €	3 861 200,00 €	
658 - charges diverses de gestion courante	4 003 000,00 €	-141 800,00 €	3 861 200,00 €	la cotisation TRIVALIS est plus faible qu'annoncée en début d'année (3 853 132 € au lieu de 3 995 000 €)
68 - Dotations aux amortissements et provisions	15 000,00 €	9 600,00 €	24 600,00 €	
6815 - dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	15 000,00 €	9 600,00 €	24 600,00 €	ajustement des crédits pour la prise en charge de la provision au titre du CET des agents
TOTAL		67 595,00 €		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre/Article	Montant Budget 2022	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
013 - atténuations de charges	10 000,00 €	10 469,00 €	20 469,00 €	
6419 - remboursement sur rémunération du personnel	10 000,00 €	10 469,00 €	20 469,00 €	remboursements des arrêts maladie ajusté aux encaissements perçus
77 - produits exceptionnels	- €	57 126,00 €	57 126,00 €	
773- mandats annulés sur exercice antérieur	- €	57 126,00 €	57 126,00 €	remboursement par TRIVALIS du trop cotisé en 2021
TOTAL		67 595,00 €		

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre/Article	Montant Budget 2022	Montant DM	BUDGET TOTAL	Commentaires
011 - Charges à caractère général	2 680 255,00 €	- 2 700,00 €	2 677 555,00 €	
611 - contrats de prestations de services	2 680 255,00 €	-2 700,00 €	2 677 555,00 €	Ajustement des crédits affectés à la rémunération des gestionnaires de l'assainissement
012 - charges de personnel	- €	- €	- €	
			0,00 €	
			0,00 €	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	- €	2 700,00 €	2 700,00 €	
6815 - dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	- €	2 700,00 €	2 700,00 €	ajustement des crédits pour la prise en charge de la provision au titre du CET des agents
TOTAL		0,00 €		

Le Conseil Communautaire,
 Dûment convoqué,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1612-11,
 Vu le BP 2021 et ses décisions modificatives,
 Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 15 septembre 2022,
 Vu le rapport,
 Après en avoir délibéré à la majorité par 33 voix pour, 1 abstention (Jocelyne SERVADEI) et 2 oppositions (Valérie VECCHI et Laurent BOUDELIER),

DECIDE :

Article 1 : d'approuver la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal et n° 1 des budgets annexes Zones d'Activités Economiques, ENSEMBLE IMMOBILIER BEGAUDIERE, ASSAINISSEMENT REGIE, SPANC, REOMI et PORTS telles que présentées au rapport ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré,
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le :
- de la publication sur le site

www.payssaintgilles.fr le :

11 OCT. 2022

11 OCT. 2022

Givrand, le 11 octobre 2022

Le Président,

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.